



Mallette prévention des maltraitances

Maltraitance du conjoint âgé

- 1° avant propos**
- 2° les causes de la violence**
- 3° profil de la victime**
- 4° profil de l'auteur**
- 5° possibilités d'intervention**

Mars 2013

1° avant propos

On sait que la violence conjugale se manifeste dans toutes les classes sociales et qu'elle peut être vécue au sein d'une relation de couple à tous les âges de la vie.

La reconnaissance de la violence conjugale chez les couples âgés est un véritable problème social qui pose l'urgence d'une meilleure compréhension du phénomène afin de mettre en place des stratégies pour répondre aux besoins des personnes âgées maltraitées.

Les conséquences associées à l'investissement prolongé dans une relation de couple violente sont importantes et affectent plusieurs aspects de la vie des victimes.

Ces conséquences se traduisent par des sentiments négatifs profonds tels, la peur, la dévalorisation, la crainte que le conjoint se suicide, la crainte de perdre le contact avec les petits enfants, la peine, l'inquiétude, la culpabilité, la frustration, la résignation, l'isolement, la honte, l'épuisement.

Les états qui accompagnent ces situations de violence sont révélés comme étant de grandes pertes de confiance, perte d'identité, perte d'autonomie se traduisant par une incapacité à prendre des décisions.

2° les causes de la violence conjugale

Lorsque le couple vieillit, l'un des conjoints peut devenir dépendant et avoir besoin d'aide pour les actes du quotidien. Sa détérioration physique et psychique s'aggravant, cette personne est de plus en plus dépendante. Elle perd ses forces, elle est « disqualifiée », inadaptée au monde qui l'entoure. De plus, la confrontation douloureuse des effets du vieillissement voire de la fin de vie, par un mécanisme inconscient de défense, peut amener à la fatigue voire à l'épuisement du conjoint.

Parfois, ce dernier peut être dans le déni devant l'instauration progressive du trouble de son époux(se).

Le comportement de celui qui ne peut plus se tirer d'affaire seul peut générer une incompréhension et aussi une conduite violente. Il peut en effet y avoir une détresse voire une aversion suscitée par le vieillissement d'un proche.

Il peut y avoir également un sentiment d'impuissance par rapport au dénouement inéluctable, qui renvoie à sa propre fin.

Certains éléments peuvent contribuer à la violence et faire du conjoint un maltraitant potentiel :

- Le nouveau comportement du conjoint dépendant
- Le fait d'être mal préparé à assumer une telle charge
- L'angoisse suscitée par la dépendance physique et affective de l'autre
- Le défaut de vigilance : la négligence inconsciente, l'ignorance du bon geste, de la bonne réaction.

La violence peut être volontaire ou non. Il est fréquent que les soignants dits « naturels » parce que familiaux, soient détruits à feu lent par cet accompagnement qui n'en finit pas ; le syndrome d'épuisement se complètera plus tard par l'épuisement de la tolérance. Ce sera d'abord une accumulation de négligences, d'oublis réels, etc..

Cette violence peut aussi découler du délitement social du couple, de l'isolement et aussi de situations de détresses matérielles ou morales auxquelles sont confrontées certaines familles.

Il peut également exister une « généalogie de la maltraitance », le maltraité étant parfois antérieurement un maltraitant et la violence familiale une coutume habituelle.

3° profil de la victime

La victime est en général très âgée et dépendante donc fragile et sans défense. Issue d'une génération qui ne se plaint pas et qui n'en parle pas de peur « d'être punie » ou de porter préjudice à ses proches. Elle était auparavant une personne « ressource » au sein de sa famille ou dans son couple, par le biais de l'aide affective et matérielle, de par son rôle de parent ; elle devient une charge inutile, un fardeau.

Le sociologue suisse Jean Keller écrit « le rejet s'inscrit dès que l'utilité s'évanouit »

La victime ne peut échapper à une profonde atteinte de l'estime de soi : faute de pouvoir s'affirmer comme personne indépendante. On remarque alors, une attitude de retrait et de soumission du maltraité face aux pressions psychologiques qu'il subit.

Dans le couple la violence s'exerce aussi lorsqu'il y a défaut de parole et de communication elle s'installe comme substitut à la parole.

4° profil de l'auteur

Parmi les auteurs de cette maltraitance familiale se trouve le conjoint de la victime ou son partenaire intime.

Un profil de maltraitant familial a été établi (données du site canadien « vieillir en liberté »)

- Il vit avec la victime et s'occupe d'elle depuis longtemps.
- Il ne reçoit aucune gratification pour cette charge
- Il est isolé socialement
- Il souffre lui-même de problèmes de santé
- Il n'est pas préparé à s'occuper d'une personne malade
- Il accepte mal cette charge de soignant
- Il ne reçoit pas ou refuse l'aide de services extérieurs

Et parfois :

- Il dépend financièrement de la victime
- Il a des problèmes financiers
- Il est consommateur d'alcool, de drogue ou régulièrement de psychotropes.

5° possibilités d'intervention

Le signalement de maltraitance repose souvent sur des soupçons, pour établir un diagnostic il faut un dépistage qui repose sur des données objectives :

- Les confidences de l'entourage
- L'écoute des soignants
- L'interrogatoire minimum (réticence de la victime)
- L'examen clinique

Des solutions peuvent être apportées au maltraitant potentiel :

- Informations, formation par le biais des professionnels de santé, des associations de familles, des institutions telles que Conseil général, CLIC (centre local d'informations et de coordination)
- Soutien aux aidants : par des groupes de parole
- Acceptation des aides au maintien à domicile : intervention d'une auxiliaire de vie, d'une infirmière...
- Organisation avec d'autres membres de la famille (s'il en existe) pour prendre la relève
- Recours aux solutions alternatives : accueil de jour, hébergement temporaire...

Ces dispositifs permettent à la personne « maltraitante » une prise de conscience, une meilleure connaissance de l'état de dépendance de son conjoint, cette personne peut alors accepter des solutions de répit : « pouvoir souffler », se soulager et avoir un peu de temps pour soi

Site internet :

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale .